DEVIS CONVENTIONNEL

MODE D'EMPLOI DU TABLEUR

Le tableur est organisé en 3 onglets en bas de page dénommés étape 1, étape 2 et devis.

- **Etape 1**

Elle consiste à renseigner les paramètres économiques correspondant à votre 2035 de l'année N-2. Cette étape devrait se faire automatiquement si votre progiciel gère la comptabilité de votre cabinet. Elle se fait une fois par an et permet de déterminer le taux de charges de votre structure qui servira aux calculs pour l'année N.

DEVIS CONVENTIONNEL PHASE 1		
Une fois par an détermination du taux de charge		
HONORAIRES TOTAUX	[AG]	220000
TOTAL DEPENSES PROFESSIONNELLES	[BR]	140000
ACHAT	[BA]	40000
CHARGES SOCIALES PERSONNELLES	[BK]	18000
CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE	[JY]	1000
CONTRIBUTION SOCIALE GENERALISEE DEDUCTIBLE	[BV]	6000
AUTRES IMPOTS	[BS]	2800
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	[CH]	20000
TAUX DE CHARGES DE STRUCTURE (BR-BA-BK-JY-BV-BS+CH) / AG		41,91%
Données à remplir à partir de la 2035 de l'ANNEE N-2 Ces données peuvent être récupérées automatiquement si votre progiciel gère la comptabilité		

Les informations par défaut correspondent à un cabinet moyen.
Vous devez bien entendu, porter les données de votre propre 2035, pour simuler le résultat correspondant à votre exercice.

- **Etape 2**

Elle consiste à renseigner la base de données du progiciel dentaire à chaque modification tarifaire du fait du cabinet ou des laboratoires. A minima, elle consiste à donner le libellé de l'acte, son honoraire, sa cotation (NGAP), sa base de remboursement, les plafonds CMU-C lorsqu'ils sont applicables et le prix du laboratoire. La plupart des progiciels dentaires vous utilisent déjà ces informations. Il y a peu de paramétrages supplémentaires à effectuer dans la plupart des cas.

Le tableur permet de gérer trois laboratoires de prothèse différents à titre d'exemple. La pluralité de laboratoire n'est qu'une éventualité prévue.

Vous pouvez tout paramétrer en fonction des données propres à votre activité : nature de l'acte, honoraire, prix des labos, cotations, base de remboursement, plafond CMU-C.
Bien entendu, le résultat final dépendra des informations renseignées.

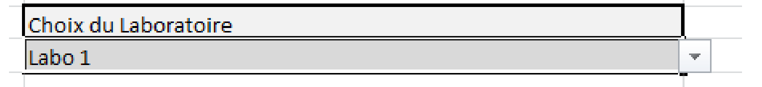
DEVIS CONVENTIONNEL PHASE 2							
A chaque changement de tarif du fait du cabinet ou des prothésistes Renseignement de la base de données du Progiciel dentaire							
Nature de l'acte	Labo 1	Labo 2	Labo 3	Honoraires	Cotation	Base Remboursement	Plafonds CMU-C
Couronne céramométallique	120	130	70	550	SPR 50	107,50 €	375,00 €
couronne céramocéramique	140	160	80	750	SPR 50	107,50 €	- €
Couronne coulée	59	61	40	320	SPR 50	107,50 €	230,00 €
inlay-core	39	46	30	200	SPR 57	122,55 €	122,55 €
Inlay-core clavette	40	50	35	220	SPR 67	144,05 €	144,05 €
Prothèse totale Haut	250	280	200	1200	SPR 85	182,75 €	656,00 €
Stellite 5dents	325	360	220	1100	SPR 100	215,00 €	649,00 €

- **Devis**

Le tableur reproduit un fac-similé du descriptif des actes du devis conventionnel figurant à l'avenant N°2 et simule le fonctionnement de votre progiciel dentaire après l'intégration du devis conventionnel par les éditeurs.

Pour les besoins de la présentation deux informations préalables sont à valider : le choix du labo et la situation du bénéficiaire vis-à-vis de la CMU-C.

- ✓ Choix du Labo :
  En cliquant sur la ligne Labo, vous ouvrez une liste déroulante obligatoire qui permet de choisir le laboratoire de prothèse.



  Ce simulateur ne permet pas de panacher dans le devis les prothèses provenant de laboratoires différents, et ce pour des raisons de simplification. Mais il est bien évident que les éditeurs de logiciels devraient permettre cette possibilité.

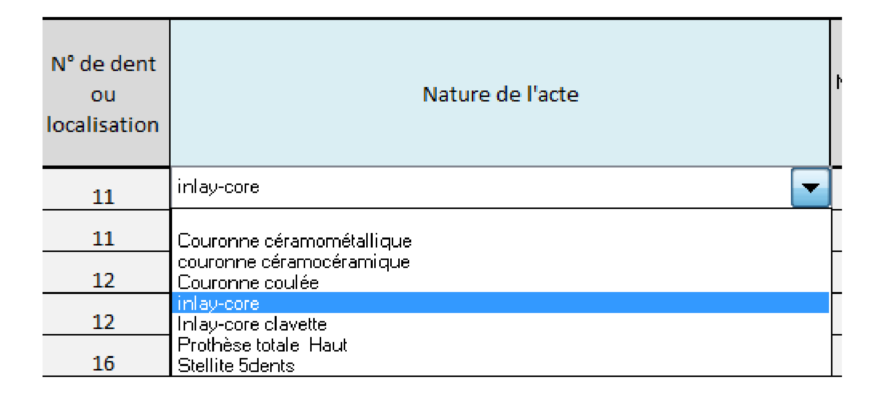
- ✓ Bénéficiaire de la CMU-C :
  En cliquant sur la case à cocher « bénéficiaire de la CMUC-C », vous activez les règles spécifiques à ces patients, notamment celle que nous avons introduite dans le devis conventionnel :
  « *Cas particulier des actes à honoraires plafonnés (CMU-C) : Les calculs sont établis comme pour un acte à honoraire non plafonné, la différence entre l'honoraire habituel et l'honoraire plafonné est déduite du montant des prestations de soins (B1).* »

  Cela permet de mettre en évidence l'effort financier fourni par les chirurgiens-dentistes pour cette population. Dans certains cas, la prestation médicale peut être négative signant une perte et nous ne manquerons pas de nous servir de ces résultats pour démontrer l'insuffisance actuelle des forfaits CMU-C.

Elaboration du devis

Cette page du tableur simule la réalisation du devis comme vous pouvez le faire actuellement dans la majorité des progiciels dentaires :

- Il suffit de choisir l'acte, de renseigner le numéro de dent et les calculs se font automatiquement en fonction des données enregistrées aux étapes 1 et 2.



Pour choisir l'acte, il vous suffit de cliquer sur la petite flèche située à droite de chaque ligne de la nature de l'acte, ce qui ouvre une liste déroulante permettant de choisir l'acte.

DEVIS CONVENTIONNEL

ELABORATION DU DEVIS

Choix du Laboratoire: Labo 1

☑ Bénéficiaire de la CMU-C

N° de dent ou localisation	Nature de l'acte	Matériaux utilisé	Cotation NGAP ou acte non remboursable par l'assurance maladie obligatoire	(A) Prix de vente du dispositif médical sur mesure	(B1) Montant des prestations de soins	(B2) Charges de structure	(C=A +B1+B2) Montant des honoraires	(D) Base de remboursement Assurance Maladie obligatoire	(E=C-D) Montant non remboursable par l'assurance maladie obligatoire
11	inlay-core		SPR 57	67,14 €	- 0,27 €	55,68 €	122,55 €	122,55 €	- €
11	Couronne céramométallique		SPR 50	206,57 €	24,50 €	143,93 €	375,00 €	107,50 €	267,50 €
12	inlay-core		SPR 57	67,14 €	- 0,27 €	55,68 €	122,55 €	122,55 €	- €
12	Couronne céramométallique		SPR 50	206,57 €	24,50 €	143,93 €	375,00 €	107,50 €	267,50 €
16	Couronne coulée		SPR 50	101,56 €	36,89 €	91,54 €	230,00 €	107,50 €	122,50 €
	Stellite 5dents		SPR 100	559,47 €	- 137,00 €	226,53 €	649,00 €	215,00 €	434,00 €
34	inlay-core		SPR 57	67,14 €	- 0,27 €	55,68 €	122,55 €	122,55 €	- €
34	Couronne céramométallique		SPR 50	206,57 €	24,50 €	143,93 €	375,00 €	107,50 €	267,50 €
47	Inlay-core clavette		SPR 67	68,86 €	11,85 €	63,34 €	144,05 €	144,05 €	- €
47	Couronne coulée		SPR 50	101,56 €	36,89 €	91,54 €	230,00 €	107,50 €	122,50 €
TOTAL €				1 652,58 €	21,33 €	1 071,79 €	2 745,70 €	1 264,20 €	1 481,50 €

Les résultats des calculs

L'exemple démontre s'il en était besoin que le coût du laboratoire est une charge comme une autre dans la formation de l'honoraire prothétique. Le calcul avec des laboratoires réalisant la même prothèse avec un écart tarifaire de 40% ne se traduit que par une différence de quelques euros sur la prestation médicale.

La colonne (A) « prix de vente du dispositif médical sur mesure » correspond au coût du laboratoire augmenté des charges de structure du cabinet relatives à l'acte. Dans ce « prix », il n'y a pas de notion de bénéfice. Il s'agit du « prix coutant » du dispositif médical fourni par le praticien au patient compte tenu des charges liées à la fourniture de la prothèse.

La colonne (B1) « montant des prestations de soins » correspond à la rémunération du praticien toutes charges comprises telle qu'elle résulterait d'un exercice hospitalier.

La colonne (B2) « charges de structure » correspond au plateau technique. Par analogie avec l'hôpital, on peut l'assimiler au coût de la mise à disposition d'une salle opératoire.

Pour des raisons de simplification, toutes les possibilités de calcul n'ont pas été présentées (choix du labo par acte, remise sur les honoraires, honoraires en fonction du labo,…).

Le but de ce tableur n'est pas de fournir une alternative au devis des éditeurs de logiciel, mais bien d'être pédagogique en donnant quelques exemples concrets adaptables à une situation personnelle ou pouvant faire l'objet d'une présentation pédagogique.